

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA GESTION DES BOUES DE VIDANGE

Mercredi 25 Octobre 2017 – CITE Ambatonakanga



RAPPEL DU CONTEXTE

Suite à l'atelier sur la gestion des boues de vidange organisé le 27 Septembre 2017 par la Commune urbaine d'Antananarivo, la Région Ile-de France et l'Institut des Métiers de la Ville, les acteurs ont manifesté leur intérêt pour la mise en place d'un groupe de travail spécifique.

Les acteurs déjà engagés dans ce sous-secteur ont donc été conviés à une première réunion afin de discuter des attentes de chacun vis-à-vis du groupe de travail et entamer les premières discussions thématiques.

ORDRE DU JOUR

- Fonctionnement du groupe de travail
 - o Définition des objectifs spécifiques du groupe de travail
 - o Définition des modalités de travail
- Retour sur les premières conclusions formulées lors de l'atelier du 27 septembre
- Elaboration de fiche(s) technique(s)
 - o Premières réflexions

DEROULE

FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL

Tour de table des attentes de chacun vis-à-vis du groupe de travail :

- Espaces d'échanges entre acteurs, au sein duquel il est possible de partager ses problématiques, ses bonnes pratiques, conseils (« tips »), écueils à éviter, documents utiles ;
- Espace d'échanges pour élaborer de manière commune des outils utiles aux acteurs du secteur (ex : note pour les gestionnaires de stations) ;
- Identifier clairement les points de blocage (techniques, sociaux, institutionnels) au bon fonctionnement des services mis en place et réfléchir à des pistes de solutions permettant de surmonter ces freins ;
- Constituer une voix commune pour défendre certaines positions auprès des institutions, afin de bénéficier d'un environnement favorable pour agir ;
- Entamer une réflexion sur le cadre réglementaire existant relatif à la gestion des boues de vidange (application, amélioration, vulgarisation, diffusion...).

Suites aux premiers échanges, il ressort que les objectifs du groupe de travail seraient les suivants :

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none">1- Disposer d'un espace d'échanges et de partages constructifs, favorisant l'amélioration du sous-secteur2- Elaborer des outils répondant aux besoins spécifiques des acteurs (court et moyen termes) |
|--|

Les modalités de travail ci-dessous ont été proposées :

Fréquence de rencontres :

- Réunions de 2h, idéalement en matinée (9h à 11h)
- En début de démarche, rencontre 1 fois par semaine
- Lorsque la dynamique est lancée, espacer les rencontres

- Echanges réguliers par mails
- Envisager des échanges Skype si nécessaire avec les acteurs en régions.

Calendrier de travail

- Fin Novembre : 1^{er} jet des 2 notes / ! \
- D'ici la fin de l'année 2017 : Quasi-finalisation des 2 notes

Il est attendu des membres du groupe de travail une certaine assiduité afin de permettre une réelle continuité et efficacité des travaux menés au sein du groupe.

RETOUR SUR LES PREMIERES CONCLUSIONS FORMULEES LORS DE L'ATELIER DU 27 SEPTEMBRE

Suite à l'atelier, un compte-rendu avait été rédigé. Un travail d'extraction des messages-clés évoqués lors de l'atelier a été fait par Fabbie Razafindrabe, du GRET, compilés dans une [note synthétique \(document à part\)](#).

Dans ce document, les principaux points de blocage au fonctionnement optimal des services sont repris. C'est donc à partir de ces points de blocage que les membres du groupe ont choisi de procéder à un vote afin de prioriser les thématiques à traiter au sein du groupe de travail.

Résultats du vote

N°	Points de blocage identifiés	Nombre de votes récoltés
1	La valorisation est encore peu exploitée alors que les redevances de déversement ne permettent pas à elles toutes seules d'atteindre l'équilibre économique des services, il est aussi important d'obtenir des sous-produits de meilleures qualités pour pouvoir vendre à un meilleur prix mais il faut surtout trouver des débouchés.	0
2	La sensibilisation à la vidange hygiénique et améliorée est présente mais encore insuffisante pour pouvoir éradiquer les vidanges illicites et illégales.	4
3	Le plus grand défi de toutes les stations de traitement reste la sous-exploitation vu l'insuffisance de boues entrant : en moyenne 20% de la capacité maximale est exploitée actuellement.	3
4	La prolifération de vidanges illégales	1
5	Le non-respect de la réglementation par rapport à la vidange et le traitement	4
6	L'accès restreint aux stations de traitement ne permet pas au camion d'y effectuer un déversement	0
7	La recherche d'autres alternatives de traitement pour les boues non recevables au niveau de quelques stations de traitement.	0

Suite au vote, les membres se sont donc accordés à travailler, dans un premier temps (jusqu'à début 2018) à l'élaboration de fiches techniques relatives aux 2 thématiques ayant récoltées le plus de votes (surlignées en orange dans le tableau).

ELABORATION DE FICHES TECHNIQUES

Les premiers échanges ont donc été menés afin de réfléchir aux éléments qui composeront la 1^{ère} fiche technique (thématique « sensibilisation »).

Les idées principales sont compilées dans le document « Fiches techniques – axes de réflexion » (document à part).

PROCHAINES ETAPES

- Prochaine réunion : 3 Novembre 2017 9h00 Cite Ambatonakanga
- Remplir chacun de son côté le canevas pour la note 2
- Réfléchir aux messages/contenus de chaque note pour mise en commun

Personnes présentes

- Liana Rajaonary, Ran'Eau
- Vincent Dussaux, pS-Eau
- Véronique Randrianarison, Practica
- Meva Rakotoson, WSUP
- Mamisoa Andriamihaja, GRET
- Fabbie Razafindrabe, GRET
- Bakoliarisoa Rasoarimisa, SAMVA
- Léa Rasolofoson-Rajaonah, CITE